

Atmo Réunion
 7 rue Mahé, La Mare
 97438 Sainte-Marie
 Tél. : 0262 28 39 40
 Fax. : 0262 28 97 08
www.atmo-reunion.net

CIREST

M. Patrice SELLY
 Président
 28, rue des Tamarins,
 Pôle Bois de Saint-Benoît (ZI Bras Fusil)
 BP 124 - 97470 Saint- Benoît

Sainte Marie, le 29/10/2025

N/REF : 1025 001 CA AB

OBJET: Demande de subvention d'accompagnement 2025
 LP N°3P 001 509 3381 4

BORDEREAU D'ENVOI

DÉSIGNATION DES PIÈCES	NOMBRE	OBSERVATIONS
<u>Veuillez trouver ci- joint :</u> Un courrier de demande de subvention d'accompagnement de l'association Atmo Réunion pour l'année 2025. Vous en souhaitant bonne réception.	1	Pour attribution

Annecy BRABANT
 Responsable Administrative et Financière

CIREST Arrivée le <u>03/11</u> N° <u>05946</u>	
A	I Cabinet/Président
DGS	Travaux du Territoire
Communication	Contrôle SP/TP
DGA Ress et Moyens	Env. Trans Ecologique
Systèmes d'information	Mobilités Durables
Moyens Généraux	Eau- assain/Gemapi
Ressources Humaines	DGA ART
Affaires Générales	Plan Conn Territoire
Finances	Habitat
DAJ/CP	DDEIE
Autres	Tourisme/Attractivité

Atmo Réunion
 7 Rue Mahé
 La Mare - 97438 Sainte Marie
 Tél : 0262 28 39 40 - Fax : 0262 28 97 08
 SIREN : 422 969 667

CIREST

M. Patrice SELLY
Président
28, Rue des Tamarins
Pôle Bois de Saint Benoît (ZI
Bras Fusil)
BP 124 - 97470 SAINT BENOÎT

Sainte-Marie, le 23 septembre 2025

Objet : demande de subvention d'accompagnement 2025

Monsieur le Président,

La surveillance de la qualité de l'air sur la région Est de l'île est inscrite comme une des actions phare du PCAET (Plan Climat Air Energie Territoriale) de la CIREST.

Cette surveillance initiée en 2023 permet, d'une part, d'avoir une évaluation préliminaire de la qualité de l'air en milieu périurbain dans l'Est et d'autre part, de prendre des mesures pour atténuer d'éventuels impacts (sanitaire et environnemental) des polluants atmosphériques surveillés sur votre territoire.

Le choix du site retenu pour la surveillance de la qualité de l'air sur la CIREST a été réalisé conjointement entre l'équipe d'Atmo Réunion et l'équipe de la CIREST sur le site de l'école Daniel Honoré. Installée fin 2022, cette station a été inaugurée le 10 février 2023.

Nous avons donc engagé depuis 2023, une collaboration financière et technique, entre la CIREST et ATMO Réunion, dans le cadre d'un contrat d'objectif portant sur la gestion de la Qualité de l'Air au regard des enjeux du Plan Climat Territorial (PCAET) de la CIREST et dans le cadre d'une convention de partenariat pour la sensibilisation à la qualité de l'air des élèves de cycle 3 de l'école Daniel Honoré à Saint-Benoît.

J'ai par conséquent l'honneur de vous faire part des besoins d'Atmo Réunion pour la réalisation de vos actions 2025 en lien avec la poursuite de l'évaluation de la qualité de l'air sur l'école Daniel Honoré et la sensibilisation du public scolaire de l'école pour un montant maximal de subvention de fonctionnement de 30 000 €.

Sachez que vous pouvez continuer de vous appuyer sur Atmo Réunion pour vous accompagner. En effet, au-delà du diagnostic et du constat de pollution de l'air sur des bases réglementaires, Atmo Réunion accompagne les collectivités dans l'identification et la mise en place concrète des actions en faveur d'une amélioration durable de la qualité de l'air ambiant et intérieur.

Restant à disposition pour échanger sur ces sujets lors d'un rendez-vous à votre convenance, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Ramata TOURÉ

Présidente d'Atmo Réunion

P.-O.

Christophe AMPE
Directeur
ATMO REUNION